

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 35
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil dix-sept, le samedi 3 juin à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 29 mai 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS : BOS Edouard ; JORCIN Michel

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : contentieux balcon Mairie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le contentieux l'opposant à l'entreprise Pascal CHAFFANGEAON concernant la non-conformité des travaux réalisés ainsi que le rapport d'expertise d'Alpes Contrôle en date du 30.05.2016 attestant cette non-conformité.

Le conseil municipal décide de transmettre le dossier à son avocat et d'engager les poursuites nécessaires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte cette proposition.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Four handwritten signatures in blue ink, written over the text of the document.

**Le Maire,
Stéphane GIRARD**



A handwritten signature in blue ink, written over the official seal.